FEDIL

Press Release - 27/05/2026

COMPÉTITIVITÉ : LE MOMENT D'UNE PRÉFÉRENCE EUROPÉENNE INTELLIGENTE

Luxembourg, le 27 mai 2026. Face à un contexte international profondément transformé – marqué par des tensions géopolitiques croissantes, des chaînes d'approvisionnement fragilisées et une concurrence mondiale plus agressive – l'Europe doit adapter son approche industrielle. Pour la FEDIL, cette évolution ne doit toutefois pas conduire à un repli protectionniste.

L'OUVERTURE RESTERA LA RÈGLE

L'ouverture économique demeure un fondement essentiel de la prospérité européenne et luxembourgeoise. Les échanges internationaux, les investissements transfrontaliers et les chaînes de valeur mondiales restent indispensables à la compétitivité de l'industrie européenne.

Dans ce contexte, la FEDIL soutient le principe d'une préférence européenne ciblée et limitée, appliquée uniquement dans des secteurs stratégiques où des risques réels de dépendance ou de rupture d'approvisionnement existent. Cette approche, telle qu'envisagée notamment dans l' « Industrial Accelerator Act », présenté en mars 2026 par la Commission européenne, doit être pensée comme un instrument de résilience et non comme une mesure protectionniste.

La FEDIL souligne également que toute préférence européenne doit rester compatible avec les engagements commerciaux internationaux et les accords de libre-échange conclus par l'Union européenne.

Les secteurs concernés incluent notamment la défense, la santé, les infrastructures numériques, les technologies propres ainsi que certaines industries essentielles. La préférence européenne devrait se limiter principalement aux marchés publics et aux projets financés par des fonds européens, avec des exigences proportionnées concernant la localisation d'une partie de la production ou des chaînes d'approvisionnement au sein de l'Union européenne.

La FEDIL souligne également que la préférence européenne ne peut produire des résultats durables sans une véritable stratégie de compétitivité. L'Europe

doit impérativement relever ses défis structurels : coûts énergétiques élevés, insuffisance des infrastructures, complexité réglementaire, lenteur administrative et difficultés de financement.

FAIRE DU NUMÉRIQUE UN PILIER DE LA RÉSILIENCE EUROPÉENNE

Dans ce contexte, la souveraineté numérique apparaît comme une expression concrète de la préférence européenne. L'accélération des besoins en cloud, intelligence artificielle et cybersécurité, combinée aux tensions géopolitiques et aux enjeux de protection des données, impose une réflexion stratégique sur les dépendances technologiques critiques.

Pour la FEDIL, la souveraineté numérique ne signifie ni autarcie ni exclusion des acteurs internationaux. Elle repose sur une approche ouverte mais maîtrisée, avec des exigences renforcées pour les secteurs sensibles tels que défense, santé, infrastructures critiques, administrations publiques.

Le « paquet de souveraineté technologique » de la Commission européenne comprend notamment le « Cloud and AI Development Act », qui vise à renforcer les capacités européennes en centres de données, en puissance de calcul et en cloud sécurisé pour les usages critiques, tout en réduisant la dépendance à l'égard de fournisseurs non européens. À cet égard, le Luxembourg dispose d'atouts importants : infrastructures numériques performantes, expertise reconnue dans les centres de données et le HPC ainsi qu'acteurs luxembourgeois parmi les premiers à avoir développé des offres de « cloud souverain ». La sélection de plusieurs acteurs luxembourgeois pour fournir des services de cloud souverain aux institutions européennes confirme ce positionnement.

Pour réussir, l'Europe et le Luxembourg devront continuer à investir dans les infrastructures numériques, accélérer et simplifier les procédures pour les projets stratégiques, garantir l'accès à une énergie compétitive et bas carbone et renforcer les compétences numériques. La mise en œuvre de la stratégie gouvernementale « Accélérer la souveraineté numérique 2030 », centrée sur les données, l'intelligence artificielle et les technologies quantiques, constitue à cet égard un levier essentiel.

La préférence européenne et la souveraineté numérique doivent ainsi devenir des leviers de résilience et de compétitivité, au service d'une Europe ouverte, innovante et souveraine.

CONTACT DE PRESSE FEDIL

Laurence Kayl

laurence.kayl@fedil.lu

+352 43 53 66-617